

LE CÉGEP SANS DIPLÔME  
DU SECONDAIRE

# 55 % des étudiants échouent ou abandonnent

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Plus de la moitié des étudiants qui ont été admis au cégep l'an dernier sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) ont échoué ou abandonné. C'était la première cohorte à profiter des exigences d'admission réduites.

Selon les données compilées par *Le Devoir*, environ 45 % des jeunes sans DES inscrits au cégep à l'automne 2008 ont poursuivi leurs études à l'hiver 2009. Ces taux varient de 20 à 86 %, selon les cégeps. Certains étudiants n'ont pas terminé le cours secondaire manquant tel que requis, l'ont échoué ou ont échoué la majorité de leurs cours collégiaux.

Leurs résultats sont nettement en deçà de la moyenne: à la première session, de 80 à 85 % des cégépiens réussissent.

Ni le ministère de l'Éducation, ni les services régionaux d'admission, ni la Fédération des cégeps n'ont pu dresser au *Devoir* un bilan de la réussite de la cohorte admise au cégep à l'automne 2008 avec six unités manquantes à leur DES.

La moitié de 30 cégeps concernés pour cette session ont fourni leurs résultats au *Devoir*, soit plus de 400 des 800 élèves touchés. Un taux de réussite vraiment «très faible», constatent les collèges. «La tendance est pas mal la même dans tous les cégeps», observe la présidente de l'Association des registraires du Québec, Julie Allard. Jean Trudelle, de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, déplore que le suivi des résultats scolaires de ces élèves, demandé à deux reprises au ministère, puis devant le Conseil supérieur de l'éducation, n'ait jamais été fait.

«On ouvre la porte, mais favorise-t-on la réussite? Les cégeps n'ont pas vraiment eu le temps...», analyse le directeur du SRAM, Gaëtan Faucher. Lâchés dans la jungle collégiale sans accompagnement, la plupart des nouveaux admis «quasi diplômés» se perdent en cours de route.

Les collèges acceptent ces étudiants à la condition qu'ils obtiennent, avant la session suivante,

«On les accepte, mais on ne réunit pas les conditions de leur réussite. Ils coulent au secondaire, ils coulent au cégep. [...] On pourrait les décourager à jamais.»

VOIR PAGE A 8: CÉGEP

**Le Devoir, 5 novembre 2009**

les six unités manquantes pour l'obtention de leur DES. Un cours de mathématiques de quatrième secondaire ou un cours de français de cinquième secondaire, par exemple.

Prenons le cas type d'une étudiante admise en arts plastiques. Pendant qu'elle suit ses cinq cours au cégep, elle est aussi inscrite à la formation des adultes, responsabilité de la commission scolaire, pour terminer le cours de français du secondaire. Dépassée par la charge de travail et la gestion de sa nouvelle vie dans deux écoles, elle abandonne. Des histoires semblables, les directeurs d'études des différents collèges en ont des dizaines à raconter. Vont-ils revenir vers le cégep?

**Encadrement insuffisant**

Les professionnels et les professeurs se sentent souvent impuissants à aider ces étudiants, pour qui seul un accompagnement serré, un à un, semble réussir. «On a ouvert largement la porte en se disant: "Un certain nombre vont réussir". Je trouve ça cruel», dit carrément le président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'enseignement du Québec, Bernard Bérubé. «On les accepte, mais on ne réunit pas les conditions de leur réussite. Ils coulent au secondaire, ils coulent au cégep: en doublant l'échec, j'ai peur qu'on ferme à tout jamais ces jeunes aux études collégiales. On pourrait les décourager à jamais.» À tout le moins, affirment les différents cégeps, quelques étudiants qui n'auraient pas pu entrer au collégial avant 2008 ont réussi. «Ne serait-ce que pour cinq ou six élèves de plus qui décrochent leur diplôme chez nous, ça vaut la peine», estime Richard Pigeon.

«On ne savait pas à quoi s'attendre», dit ce directeur d'études du cégep de Saint-Jean. Dans ce collège de la Rive-Sud, les aides pédagogiques ont rencontré les 26 inscrits un à un en 2008. «Certains ne savaient même pas qu'ils devaient terminer leur secondaire avant janvier, a constaté avec surprise M. Pigeon. Il faut absolument les rencontrer!»

Cet automne, cette situation touche chez eux trois fois plus d'étudiants. Devant le taux d'échec inquiétant, ce collège jongle avec la possibilité d'alléger l'horaire de chacun d'entre eux et même de leur attirer un «coach» pédagogique personnalisé.

Partout, on souligne la difficulté de concilier un horaire de la formation des adultes avec un calendrier de collégien. Comme au cégep Marie-Victorin à Montréal, un des rares de la métropole à avoir ouvert la porte dès 2008: la mesure n'était obligatoire qu'en 2009. «Imaginez, dit le directeur d'études Raymond-Robert Tremblay, avoir sept cours au collégial et trois avant-midi aux adultes: c'est épouvantable!» «Avec des étudiants déjà fragiles, c'est un pari difficile à tenir, explique son vis-à-vis de Sept-Îles, Jacques Delagrave. Beaucoup ont pris du retard; l'autoapprentissage pour terminer leur secondaire à la commission scolaire, c'est difficile pour eux. Ils ont besoin de plus d'encadrement au cégep aussi.»

À Alma, le cégep a attendu 2009 pour accepter ces élèves à risque. Un tuteur observe de près leur évolution: ils sont réunis dans un même groupe. Pour son directeur d'études, Jean Paradis, «ces étudiants-là, ce n'est pas un problème, c'est une solution. Pour eux, c'est une opportunité en or, mais il faut les accompagner, sinon... c'est l'échec». Le cours manquant du secondaire a été carrément intégré à leur horaire. Voilà une des recettes qui semble avoir assuré le succès du cégep de l'Abitibi, qui affiche un taux de réussite «record» de sa cohorte de 80 élèves, soit 57 %. «Je ne m'attendais même pas à ce qu'il en reste autant, dit cet autre directeur d'études, Sylvain Blais. Nous sommes conscients d'être un cas particulier de succès dans le réseau. Mais ici, la commission scolaire, elle est dans le même bâtiment que le cégep...»

Lors de l'annonce de cette nouvelle mesure du règlement sur le régime des études collégiales en janvier 2008, le milieu, des étudiants aux professeurs, a salué l'ouverture vers les études supérieures. Mais tous ont averti que sans une supervision serrée, on dirigeait ces jeunes droit vers le mur de l'échec. Le choc fut brutal.

Cet automne, la mesure ministérielle est devenue obligatoire. Dans certains collèges, cette clientèle a doublé cette année. Parfois, de mesures nouvelles d'accompagnement tentent de pallier les écueils de l'expérience 2008. Parfois, non. Des centaines d'étudiants de plus sont concernés cette année.

La Fédération étudiante du collégial (FEC) et les syndicats des professeurs dressent le même portrait. «Tout le monde avait sonné l'alarme, de résumer Xavier Lefebvre-Boucher, président de la FEC. Mais que ce soit en région ou à Montréal, il manque carrément de ressources et de professionnels pour accompagner les étudiants à qui on est censé faciliter l'accès aux études supérieures.»